

Envoyez vos dons, rédigez vos chèques à l'ordre de : La Semaine de la Bonté 162 avenue du Maine 75014 Paris  
ou consultez notre site [www.semainedelabonte.fr](http://www.semainedelabonte.fr) pour rédiger vos virements  
Vous donnez 100€ vous déduisez 66% soit 66 € : votre don vous coûte en réalité 34 €

## Appel à votre générosité

### Le prélèvement à la source en 2024

En janvier 2024 vous recevrez un acompte de 60% sur la base de ce que vous avez donné en 2022. Lorsqu'au printemps 2024, vous déclarerez vos revenus 2023, vous indiquerez, comme chaque année, le montant de vos dons. En septembre 2024, la réduction d'impôt relative à vos dons de 2023 vous sera restituée par l'administration fiscale sous forme de régularisation par rapport à l'acompte forfaitaire que vous a adressé l'administration fiscale en janvier.

### Vous pouvez aussi prolonger votre générosité

par un geste de soutien qui va plus loin, un geste de solidarité entre les générations, par un legs, une donation, le bénéfice d'une assurance-vie ou la légation universelle. Tout renseignement peut vous être donné par votre notaire.

### Vous les avez aidés

#### Un permis de conduire pour un futur emploi

Madame B, maman isolée de trois enfants, est âgée de 32 ans. Elle est salariée depuis près d'un an auprès d'une association d'insertion et bénéficie d'un accompagnement socio professionnel. Après avoir effectué un stage, elle souhaite travailler comme aide à domicile, mais cette activité nécessite un véhicule et le permis de conduire. Grâce à un opérateur de compétences Madame B vient de suivre un atelier sur le code de la route et la conduite, elle a réglé son inscription à l'examen mais le solde du financement de son permis nécessite un complément qu'elle ne peut prendre en charge sans déséquilibrer son budget. La semaine de la bonté l'aide à hauteur de 200€.

\*\*\*

#### Un véhicule pour un emploi

Madame C, âgée de 24 ans, est mère d'une petite fille de deux ans. Elle travaillait dans une école primaire comme employée pour la cantine et le ménage. Elle a dû arrêter cette activité faute de mobilité. Son véhicule étant à l'arrêt à la suite d'une casse moteur, elle a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule en empruntant à sa famille. Elle a financé la carte grise mais doit faire face à une réparation pour un montant de 600 €. Cette voiture étant

.../...

### Vous les avez aidés

.../... indispensable à son activité professionnelle qu'elle vient de reprendre comme intérimaire, nous sommes sollicités avec d'autres associations pour financer cette facture et apurer cette dette auprès du garagiste. Une aide de 150 € est accordée.

\*\*\*

#### Maintien dans l'emploi

Mme L. vit seule avec quatre enfants et travaille comme auxiliaire de vie pour un salaire de 1100 euros. Un véhicule lui étant indispensable, elle a acheté une voiture sans permis pour laquelle elle rembourse 200 euros mensuellement. Pour l'aider, face à une réparation imprévue qu'elle ne peut honorer sans déséquilibrer son budget, et afin de lui permettre de poursuivre son activité professionnelle, la Semaine de la Bonté prend en charge la facture du garagiste de 170,40 euros.

\*\*\*

#### Pouvoir se déplacer pour effectuer de heures supplémentaires

Madame C., trois enfants, est séparée de son conjoint depuis ce début d'année. Elle travaille à temps partiel dans les écoles et perçoit un salaire mensuel de 300 euros, auquel s'ajoutent des prestations familiales. Elle souhaite augmenter ses revenus grâce à des heures supplémentaires. Des frais exceptionnels de réparation de son véhicule déséquilibrant un budget déjà très tendu, la Semaine de la Bonté prend en charge partiellement la facture du garagiste, pour un montant de 150 euros, d'autres associations étant sollicitées pour le solde.

\*\*\*

#### Aide pour démarrer sereinement ses études

La jeune L. a intégré en septembre la formation de BTS de prothésiste dentaire en alternance. Son employeur est très éloigné à la fois de son domicile et de l'établissement d'enseignement et cette situation engendre des frais imprévus ; par suite, elle n'a pu régler les frais d'internat de 548 euros du dernier trimestre de l'année passée. Pour permettre à L. de démarrer sans difficulté cette nouvelle année, la Semaine de la Bonté a participé pour un montant de 200 euros au remboursement de cette dette.

# Appel 2023 2024

Chers donateurs,

En cette fin d'année nous revenons vers vous pour faire appel à votre générosité.

L'inflation, la hausse des taux d'intérêt, le prix de l'énergie, contribuent à fragiliser les plus démunis qui, en cas de charges imprévues, rencontrent de sérieuses difficultés financières.

La *Semaine de la Bonté* intervient pour aider au financement d'un projet en réglant directement la facture auprès d'un prestataire, sur la proposition d'une assistante sociale et après validation par une commission de bénévoles qui se réunissent chaque semaine et décident l'attribution des secours. Ainsi, en moins de 15 jours, l'aide est envoyée.



Voici quelques chiffres sur la nature des aides accordées et leurs bénéficiaires :

57 % du montant des dons reçus concernent des aides à la mobilité, accordées pour 94 % à des personnes résidant en province, principalement dans des communes éloignées des grandes agglomérations, sans transports en commun. Un véhicule y est indispensable pour conserver ou rechercher un emploi, suivre une formation, pour des soins médicaux, etc...

12 % de nos interventions soutiennent des projets destinés à retrouver un emploi en finançant des dépenses annexes à des formations ou à l'acquisition du matériel nécessaire.

64 % du montant des dons reçus permettent d'aider des personnes isolées et des familles monoparentales en grande difficulté, survenant souvent après de pénibles ruptures familiales.

Les secours que nous accordons grâce à vos dons sont destinés aux familles les plus démunies, celles dont le reste à vivre après déduction des dépenses contraintes est de 10 € en moyenne par jour et par personne, sachant que déjà, seulement pour l'alimentation, 4 € au minimum sont nécessaires (1)

Malheureusement, la diminution progressive des dons adressés à l'association limite significativement nos possibilités d'intervention. C'est ainsi que, pour la première année, nous

suspendons nos interventions mi-octobre, pour reprendre début janvier car le budget accordé par le conseil d'administration est consommé.

Certes, vous êtes régulièrement sollicités par de nombreuses associations aux missions essentielles, mais peu d'associations interviennent directement au bénéfice d'une personne. Cette caractéristique, à elle seule, justifie notre appel à votre générosité pour aider au maintien ou au retour à l'emploi en facilitant la mobilité.

C'est seulement grâce et avec vous que nous pourrions continuer nos actions. Merci d'avance de votre générosité indispensable à la pérennité de la Semaine de la Bonté.

Avec notre reconnaissance et nos sincères remerciements pour votre contribution.

On compte sur vous

Daniel PLOIX

Président

(1) Source baromètre Opinionway pour Sofinscope mars 2023

♥ LA SEMAINE DE LA BONTÉ ♥

reconnue d'utilité publique depuis le 31/01/1955

☎: 01 45 44 18 81 / st.lasemainedelabonte@sfr.fr



## Isabelle Carré

Actrice de cinéma et de théâtre, et écrivaine avec trois romans publiés.

Elle a obtenu le César de la meilleure actrice et, à deux reprises, le Molière de la comédienne ainsi que celui du meilleur spectacle comique (La Dégustation avec Bernard Campan). Elle est très impliquée dans l'action caritative (la chaîne de l'espoir, un enfant par la main, Sos Village d'Enfants). Elle a eu la gentillesse de porter notre voix sur les ondes radiophoniques.

## Les bénéficiaires de nos secours nous écrivent

*C'est avec beaucoup d'émotion que je tenais à vous remercier de l'attention portée à mon projet professionnel.*

*Le soutien financier accordé par la Semaine de la Bonté, m'a été d'une très grande aide pour financer une partie des frais de ma formation de « socio-coiffeuse ».*

*Merci de bien vouloir, en mon nom, remercier infiniment les personnes qui vous entourent et qui ont pris le temps de s'intéresser à ma sollicitation. Emilie.*

\*\*\*

*Je vous envoie cette carte pour vous remercier de m'aider financièrement pour ma voiture, afin de retrouver une autonomie et une sécurité dans mon véhicule.*

*Merci pour votre générosité et votre bon cœur.*

*En espérant que l'avenir sera meilleur.*

*Vous souhaitant à tous une bonne fin d'année.*

*Veillez agréer, Madame Monsieur mes sincères salutations.*

*Sophie.*

*PS: j'ai beaucoup cumulé de déboires ces dernières années. Votre soutien est pour moi un réconfort providentiel*

\*\*\*

## Conseil d'Administration

Président : Daniel Ploix.

Vice-Président : Gérard Roulet

Secrétaire Général : Pierre Girardin.

Secrétaire Général Adjoint : Élisabeth Béatrix.

Trésorier : Roger de Vemejoul.

Françoise Beaumier, Geneviève Berdaguer, Monique Boulet,

André Cessart, Philippe Cattiaux, Michel Gervais,

François Hudry, Régis Neveux,

Chantal Proix, Robert Segalen, Sorin Ticlette.

Commissaire aux comptes : M. Christophe Poinssalle

## Compte d'emploi des ressources (en €)

	2 021	2 022
<b>Emplois</b>		
<b>1 Missions sociales</b>		
Secours distribués*	149 244	139 751
régularisation sur ex. antérieurs	-23 467	-22 871
Frais de traitement des dossiers	39 721	38 753
Sous total 1	<b>165 498</b>	<b>155 633</b>
<b>2 Frais d'appel à la générosité</b>		
Frais d'envoi des appels	9 748	11 661
Frais de traitement des dons	13 636	13 204
Sous total 2	<b>23 384</b>	<b>24 865</b>
<b>3 Frais de fonct. associatifs</b>	11 102	11 153
<b>Total des emplois</b>	<b>199 984</b>	<b>191 651</b>

<b>Ressources</b>		
Dons du public et cotisations	103 317	90 329
Legs	27 523	762
Produits (+) ou charges (-)	46 751	-17 618
<b>Total des ressources</b>	<b>177 591</b>	<b>73 473</b>
(-)transfert/(+) prélèv. sur les réserves	22 393	118 178

## Bilan

	2 021	2 022
<b>Actif</b>		
Immobilisations nettes	2 400	2 400
Caisse-Banques	143 286	63 225
Valeurs mobilières de placement	620 255	579 871
<b>Total de l'actif</b>	<b>765 941</b>	<b>645 496</b>

<b>Passif</b>		
Dotations initiales	120 556	125 231
Fonds de réserve statutaire	182 660	182 660
Réserves en attente affectation	0	31 974
fonds dédié sur dons et legs	454 474	395 431
Dettes diverses	30 644	28 378
(dettes sociales + charges en attente débit)		
prélèv sur fonds dédié + résultat	-22 393	-118 178
<b>Total du passif</b>	<b>765 941</b>	<b>645 496</b>

\* payés dans l'année ou en cours de paiement. Les secours émis dans l'année se sont élevés à: 126 706€

Nous ne recevons aucune subvention publique. Les comptes de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes. Les comptes 2022 et le rapport d'activité 2022, ont été présentés à notre Assemblée Générale de mai 2023.